

# Repères & Analyses

## Statistiques



## Enquête

# Besoins en main-d'œuvre : 1,7 million de projets de recrutement pour 2010

Près d'un établissement sur cinq envisage de recruter en 2010

L'enquête Besoins en main-d'œuvre a permis de dénombrer 1 693 300 projets de recrutement pour l'année 2010, répartis dans les 383 bassins d'emploi français (métropole et DOM).

19,7 % des employeurs relevant du champ de l'enquête envisagent de réaliser au moins une embauche au cours de l'année, ce qui correspond à 524 900 employeurs potentiels. Le ratio progresse avec la taille des établissements. Ainsi, plus de la moitié des établissements de 100 salariés et plus prévoient de recruter en 2010.

D'après les déclarations des employeurs, 39,9 % des prévisions d'embauche sont assorties de difficultés de recrutement. Malgré le contexte actuel de hausse du chômage, certains éléments structurels,

comme le manque d'attractivité de certains métiers et filières de formation, ainsi que l'ampleur des pénuries de main-d'œuvre qualifiée expliquent ce résultat. Logiquement, cet indicateur est fortement lié au secteur d'activité et à la taille des établissements considérés. Par ailleurs, 37,5 % des perspectives de recrutement envisagées correspondent à des contrats saisonniers.

Les profils les plus recherchés par les employeurs concernent les métiers liés à l'agriculture (agriculteurs salariés, viticulteurs, arboriculteurs...), les métiers des services aux particuliers (serveurs, employés de cuisine, animateurs, aides à domicile...) et les fonctions sanitaires et sociales (aides-soignants, aides médico-psychologiques...). La poursuite de la tertiarisation de l'économie explique la position essentielle des services

### Les chiffres-clés 2010

**19,7 %** des établissements envisagent de recruter en 2010

**1 693 300** projets de recrutement

**39,9 %** de projets de recrutement jugés difficiles

**37,5 %** d'intentions d'embauche liées à une activité saisonnière

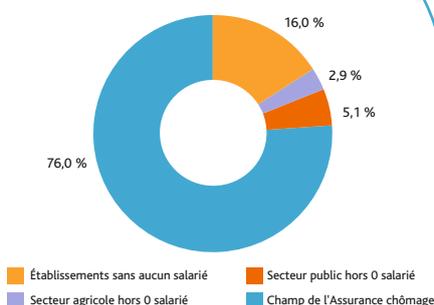
**39,0 %** des projets d'embauche dans les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre est réalisée à l'initiative de Pôle emploi. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

La nouveauté de cette neuvième édition vient de l'élargissement du champ de l'enquête à une partie des établissements ne comptant aucun salarié, au secteur agricole et à une partie du secteur public (cf. encadré Source et méthode).

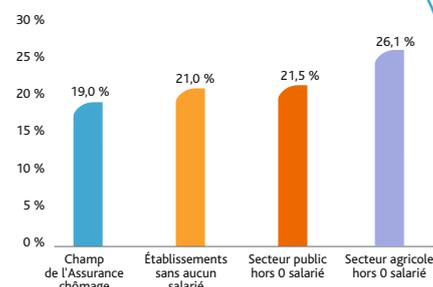
Graphique 1

Répartition des établissements appartenant au champ de l'enquête



Graphique 2

Propension à recruter par type d'établissement



Source: Enquête BMO 2010, Pôle emploi - Crédac

aux particuliers et aux entreprises dans les intentions d'embauche. À l'inverse, les secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction représentent en 2010 de faibles réserves d'emplois potentiels.

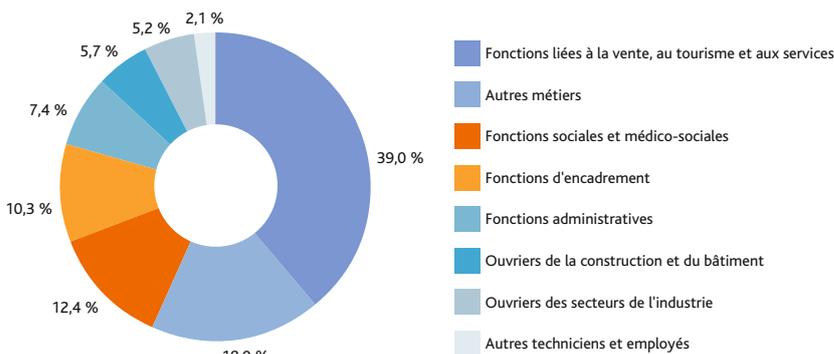
### Les métiers de la vente, du tourisme et des services : des profils en tension

Avec 39,0 % des projets de recrutement, cette famille de métiers est celle qui recueille le plus d'intentions d'embauche en 2010 (cf. graphique 3). L'allongement de la durée de vie, le bouleversement des structures familiales, le nouvel équilibre vie privée - vie professionnelle sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer d'importants besoins en main-d'œuvre dans ce type de fonctions.

Les métiers les plus recherchés dans ce groupe relèvent des services aux particuliers. Au sein de cet ensemble, les professions liées aux activités touristiques (aides de cuisine, animateurs socioculturels, employés de l'hôtellerie...) figurent parmi les plus demandées, caractérisées par un recours important au personnel saisonnier (cf. graphique 4). D'autres fonctions des services aux particuliers sont également en tension, telles que les aides à domicile et les employés de maison : elles présentent à l'inverse une faible part de projets saisonniers mais une proportion élevée d'embauches jugées problématiques.

Graphique 3

### Répartition des projets de recrutement par famille de métiers



Source : Enquête BMO 2010, Pôle emploi - Crédoc

Par ailleurs, les services aux entreprises rassemblent un nombre important de recrutements permanents : des profils qualifiés (ingénieurs, chefs de projets informatiques), difficiles à recruter, ainsi que des métiers opérationnels (agents d'entretien) ou administratifs (secrétaires bureautiques), jugés plus faciles. Quelques métiers du commerce de détail sont également très recherchés (vendeurs en habillement...).

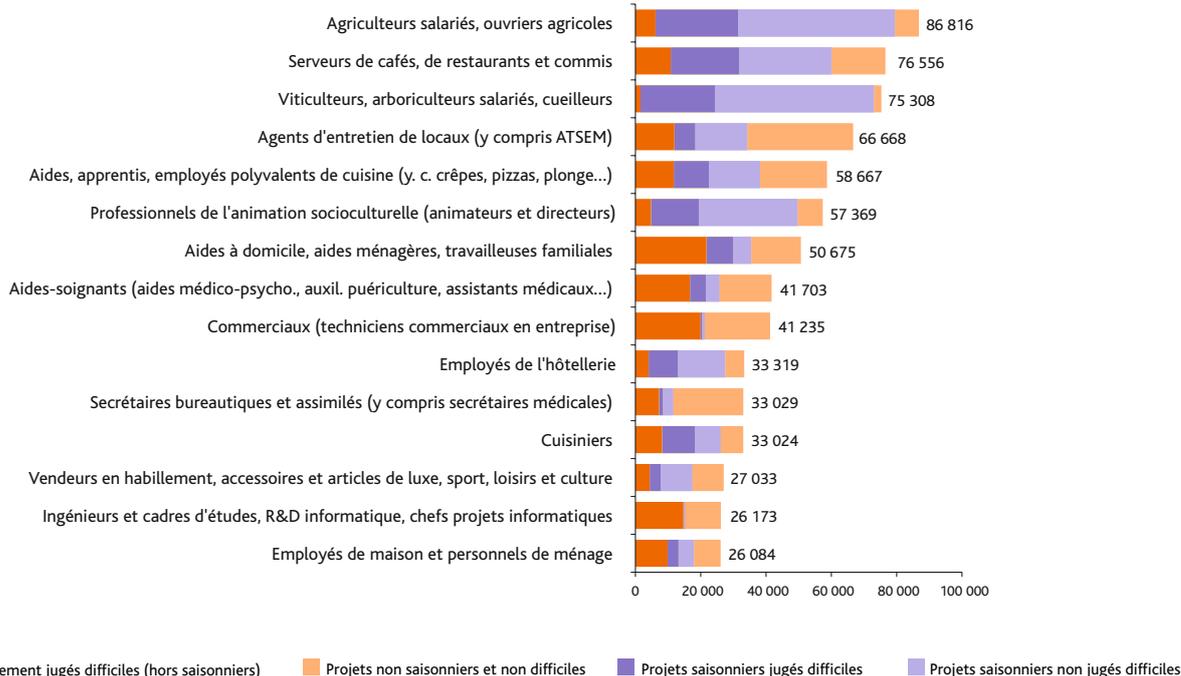
### Les fonctions médico-sociales à la recherche de profils qualifiés

Les fonctions sociales et médico-sociales représentent 210 100 intentions d'embauche, soit 12,4 % de l'ensemble des projets. L'essentiel des vellétés

d'embauche concerne les profils qualifiés du domaine de la santé (infirmiers, puéricultrices, aides-soignants...), auxquels s'ajoutent certains postes d'encadrement (médecins...). Ces professions, parmi les plus recherchées, doivent permettre de faire face à une demande de soins croissante, à la fois en milieu libéral et en milieu hospitalier. Dans une très large majorité de cas, ces recrutements font l'objet de contrats permanents et correspondent à des embauches jugées problématiques par les employeurs (72,5 % des postes de médecins, 63,0 % des postes d'infirmiers). Au sein des fonctions sociales, le profil d'animateur, essentiellement saisonnier (78,2 %), connaît une forte demande.

Graphique 4

### Les 15 métiers les plus recherchés, les difficultés à les trouver, leur caractère saisonnier



Source : Enquête BMO 2010, Pôle emploi - Crédoc

## La construction et le BTP : faiblesse des recrutements, mais importance des difficultés

Les perspectives d'embauche pour 2010 dans le domaine de la construction et du bâtiment sont particulièrement faibles. Soumis aux chocs conjoncturels et à la baisse des mises en chantier dans le logement neuf, les perspectives représentent 5,7 % de l'ensemble des projets de recrutement, soit 97 200 embauches, pour la plupart sous la forme de contrats permanents (seulement 11,1 % de saisonniers). Les maçons font figure d'exception dans le domaine, avec un nombre élevé d'intentions de recrutement, mais plus de la moitié est considérée comme difficile à réaliser. Parmi les profils non qualifiés, les ouvriers du second œuvre du bâtiment sont les plus recherchés. Les difficultés d'embauche, particulièrement élevées, portent essentiellement sur les postes qualifiés : couvreurs (74,4 %), charpentiers (67,0 %), plombiers-chauffagistes (63,4 %)...

## Dans l'industrie, les ouvriers des industries agroalimentaires font figure d'exception

Avec 87 600 projets de recrutements, les métiers de l'industrie contribuent à hauteur de 5,2 % à l'ensemble des perspectives d'embauche. Les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires se distinguent en totalisant 14 400 projets, saisonniers dans plus de deux tiers des cas. Les autres postes se caractérisent par une certaine faiblesse des anticipations d'embauche et un recours modéré au personnel non permanent.

## Les métiers liés à l'agriculture : un recours massif au personnel saisonnier

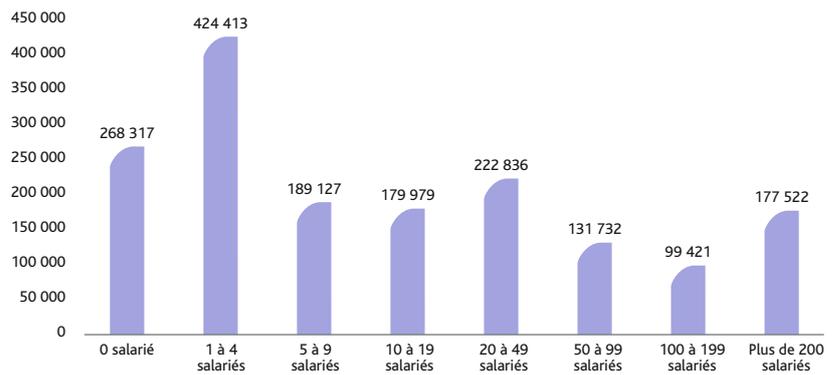
Bien que la famille des métiers liés à l'agriculture regroupe, parmi les 215 300 projets déclarés, un ensemble de profils très divers (agriculteurs salariés, éleveurs, jardiniers-paysagistes, conducteurs d'engins forestiers...), elle se caractérise par une proportion de projets saisonniers très nettement supérieure à la moyenne nationale (94,9 % parmi les viticulteurs, 86,9 % chez les maraîchers, 84,4 % chez les agriculteurs salariés) et des difficultés d'embauche modérées (à l'exception des pêcheurs salariés).

## Les métiers administratifs : des profils jugés peu difficiles à recruter

Les fonctions administratives représentent 7,4 % de l'ensemble des projets de recrutement envisagés,

Graphique 6

### Nombre de projets de recrutement par taille d'établissement



Source : Enquête BMO 2010, Pôle emploi - Crédoc

soit 125 000 embauches. Cet ensemble assez hétérogène se caractérise par un faible niveau de difficultés (25,8 %) et une proportion de saisonniers (16,3 %) très nettement inférieure à la moyenne nationale. Parmi ces métiers, les postes de secrétariat regroupent près d'un tiers des intentions. Les profils de standardistes et d'agents de saisie sont également particulièrement recherchés ; ils enregistrent par ailleurs la proportion de projets jugés délicats la plus basse (18,8 % chez les agents d'accueil). D'autres profils appartenant à ce groupe, comme les techniciens en informatique et les techniciens d'exploitation de systèmes, sont quasi exclusivement recrutés à travers des contrats permanents (respectivement 3,2 % et 6,3 % de saisonniers). Enfin, environ 12 500 postes d'employés de la comptabilité sont recherchés, parmi lesquels 9,6 % en contrats saisonniers, avec seulement 28,3 % de projets jugés difficiles.

## Les nouvelles technologies à la recherche de profils d'encadrement

En 2010, les fonctions d'encadrement représentent 10,3 % de l'ensemble des projets de recrutement. 15,1 % des intentions portent sur des postes d'ingénieurs et cadres d'études en recherche et développement, en informatique et des chefs de projets informatiques. Les services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien ainsi que les services d'information et de communication recouvrent 45,7 % des offres de cette famille de métier et confirment que les nouvelles technologies constituent une réserve importante de postes de cadres.

La part des recrutements jugés difficiles est proche de la moyenne observée sur l'ensemble des métiers (38,8 %). Probablement en lien avec la crise

financière, celle-ci est particulièrement faible pour les postes de cadres de la banque et de l'assurance avec 20,3 % de projets jugés difficiles pour les premiers et 17,1 % pour les seconds.

La part des recrutements saisonniers sur des postes d'encadrement s'établit à 18,9 % soit pratiquement 20 points de moins qu'au global. Ceci est sans doute lié au niveau de qualification élevé exigé pour ce type de poste. Néanmoins, les métiers du spectacle font figure d'exception au sein de cette famille avec plus d'un recrutement sur 2 lié à une activité saisonnière.

## Les établissements de petite taille ont davantage recours au personnel saisonnier

La propension à recruter progresse avec la taille des établissements. Cependant, un peu plus de la moitié des intentions d'embauche (52,1 %) émanent des établissements qui emploient moins de 10 salariés (cf. graphique 6). Ces structures font massivement appel à du personnel ponctuel (près des deux tiers des projets formulés dans les unités de moins de 10 salariés), en raison d'un taux de rotation du personnel plus conséquent dans les petites structures, qui enregistrent par ailleurs davantage de créations et de défaillances. D'autre part, les établissements de plus de 50 salariés jugent leurs recrutements moins problématiques qu'en moyenne (33,3 %, contre 39,9 % en moyenne).

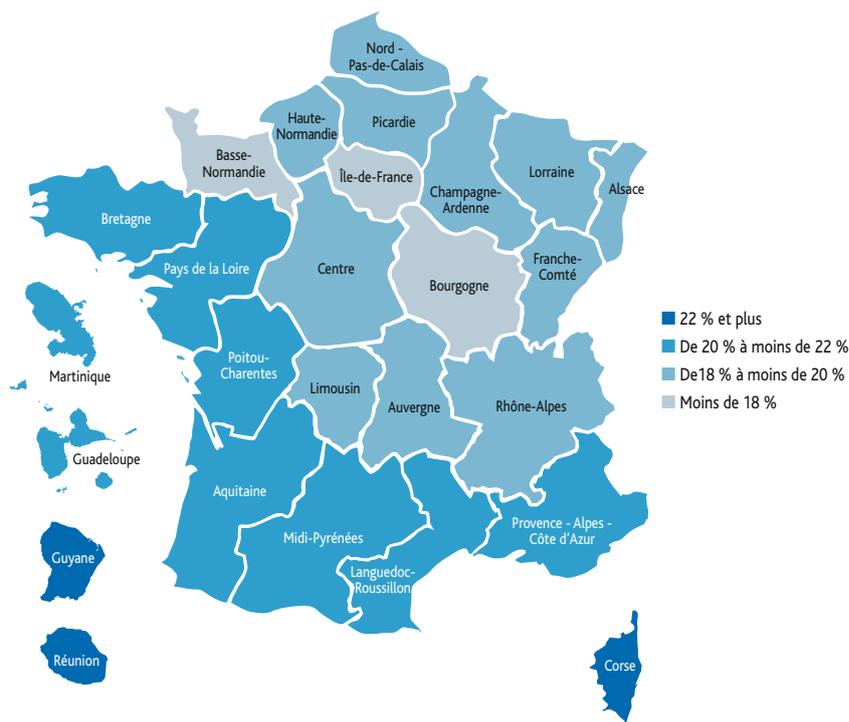
## Les zones touristiques sont plus enclines à recruter

La propension à recruter des établissements français présente de fortes disparités géographiques, avec une amplitude de près de 17 points entre les régions. Une diagonale se dessine, séparant d'un côté le nord-nord-est industrialisé,

avec une faible proportion de recruteurs potentiels, et de l'autre, le sud-sud-ouest de l'hexagone (cf. carte). Les régions du pourtour méditerranéen et de la côte Atlantique, dans lesquelles plus d'un cinquième des établissements en moyenne envisagent de recruter, doivent en effet faire face à une importante rotation du personnel et à un surcroît de besoins liés à l'activité touristique saisonnière. De façon plus large, les zones de faibles densités économiques et celles présentant des pics d'activité ponctuelle font partie des plus enclines à embaucher. Les proportions de projets jugés difficiles se concentrent dans un quart sud-ouest (Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées) ainsi qu'en Auvergne, Bourgogne et Haute-Normandie. La Corse se distingue du reste du territoire, à la fois par une propension à recruter maximale (33,4 %) et par un pourcentage très élevé de perspectives de recrutement saisonniers (68,8 %) ou d'embauches jugées délicates (44,8 %), notamment dans l'hôtellerie-restauration, très représentée dans le tissu économique local.

## Carte

### Proportion d'établissements envisageant de recruter en 2010



## L'Île-de-France et les DOM, des situations atypiques

L'Île-de-France fait figure d'exception. Alors qu'elle totalise 304 200 projets, soit près de 18 % des besoins en main-d'œuvre nationaux, elle possède le plus faible ratio d'établissements potentiellement recruteurs (16,0 %). La région « capitale » est pourtant forte d'un pôle de recrutements potentiels notable dans les activités de services (services aux entreprises et services aux particuliers); elle se caractérise également par des projets majoritairement permanents (82,5 %) et un niveau de difficulté (40,8 %) proche de la moyenne nationale.

Dans les départements d'Outre-Mer, les résultats sont très contrastés. Les quatre DOM affichent des ratios d'emplois saisonniers faibles et une prédominance des secteurs de la construction et des services aux entreprises dans l'ensemble des besoins en main-d'œuvre. Toutefois, la Guyane et la Réunion enregistrent des propensions à recruter particulièrement élevées, ainsi qu'une part de projets jugés difficiles par les employeurs inférieure à la moyenne nationale (respectivement 37,7 % et 32,6 %), tandis que la situation est inverse en Martinique et en Guadeloupe.

Certaines spécificités régionales dépassent ainsi les seuls effets de structure liés à la composition sectorielle du tissu économique local.

**Denis GORCE**

Département Enquêtes

**Adeline MICHARD**

Crédoc

**Directeur de la publication:**

Christian CHARPY

**Directeur de la rédaction:**

Bernard ERNST

**Réalisation:** PARIMAGE

## SOURCE ET MÉTHODE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et ainsi adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. L'enquête BMO 2010 a été réalisée en décembre 2009 dans les 22 régions métropolitaines et les 4 départements d'outre-mer. Au-delà des établissements relevant de l'Assurance chômage, le champ de l'enquête a été étendu cette année pour inclure:

les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...), des établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...), des officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État (ministères, police, justice...) et les entreprises publiques (EDF, Banque de France...). De plus, le questionnaire soumis aux employeurs a été modifié cette année afin de couvrir une liste de 200 métiers dérivée des Familles Professionnelles (FAP). Six versions différentes de questionnaires ont été proposées cette année, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement.

Ces modifications du champ et du questionnaire induisent une rupture avec les résultats des années passées: on ne peut mesurer les indicateurs en évolution. Sur les 2 700 000 établissements entrant dans le champ de l'enquête, plus de 1 730 000 ont ainsi été interrogés, par voie téléphonique ou postale. Plus de 401 000 réponses ont été collectées et exploitées cette année pour la France entière. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements. Au total, les employeurs déclarent 1 693 300 projets de recrutement en 2010. On dispose donc en moyenne de 4 400 intentions d'embauches dans un bassin d'emploi, ce qui permet de proposer une estimation convenable des métiers recherchés dans la plupart des bassins.